

La Fondation pour la Recherche sur l'Endométriose (FRE) a été créée en janvier 2021 afin d'accélérer la recherche sur l'endométriose, en soutenant des projets de recherche innovants destinés à mieux comprendre la maladie, son étiologie, ses mécanismes, à mieux la diagnostiquer et à développer des solutions thérapeutiques.

L'une des priorités de la FRE est de favoriser les initiatives qui apporteront des solutions à l'errance médicale des malades.

En 2022, la FRE financera 4 projets de Recherche pour un montant total de 200 000€

**-Catégorie Innovation : 20 000 €, financement d'un projet de type « étude pilote » permettant d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche innovantes sur l'endométriose.**

**-Catégorie Recherche fondamentale : 100 000 €, financement d'un projet destiné à la compréhension des mécanismes de la maladie (exemple bourse de doctorat incluant de préférence un stage à l'étranger dans une équipe de pointe sur le sujet)**

**-Catégorie thématique générale : 40 000 € par projet, financement de 2 projets, dont un au moins en recherche clinique.**

#### Critères d'éligibilité

Les projets doivent être proposés et menés par des équipes de recherche basées en France et rattachées à un organisme public de recherche (EPST, Université...). Elles peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés. Néanmoins, seules les équipes académiques françaises pourront bénéficier du financement de la FRE.

Le demandeur, ou à défaut le co-demandeur, doit être un chercheur ou un enseignant-chercheur statutaire (EPST, Université...). Si le demandeur n'est pas statutaire, il peut tout à fait candidater, mais il devra fournir la preuve que son CDD s'étend sur toute la durée du projet. De plus, le co-demandeur (statutaire) devra fournir une lettre indiquant qu'il/elle s'engage à porter le projet à son

terme dans l'hypothèse où un départ prématuré du demandeur non statutaire interviendrait. Dans ce contexte, **les candidatures de jeunes chercheurs sont donc possibles et encouragées.**

Le demandeur devra fournir l'organigramme à jour de l'équipe et/ou de l'unité de recherche à laquelle il est rattaché, et déclarer tout conflit d'intérêt éventuel avec un membre du Conseil Scientifique de la FRE, et le cas échéant, la nature de celui-ci.

Les demandes de financement doivent être au maximum les montants indiqués par catégorie et ce pour une durée de 3 ans maximum. Ils peuvent inclure des frais d'équipement (limités à un maximum de 25 % du budget total demandé), de fonctionnement, de missions et/ou de personnel.

**Les dossiers doivent impérativement être rédigés en anglais.** Les éléments non soumis en anglais ne seront pas portés à la connaissance des experts et des membres du Conseil Scientifique.

#### Critères de sélection

- Originalité et innovation
- Rigueur de la méthodologie
- Faisabilité
- Qualité de l'équipe portant le projet, évaluée sur la base de ses publications
- Adéquation entre le budget et le montant du financement accordé (NB le budget devra être détaillé par poste et justifié)
- Impact du projet sur la compréhension de la maladie, son diagnostic, son impact ou sa visée thérapeutique.

**NB : les dossiers présentés en 2021 et n'ayant pas été retenus par la FRE peuvent être soumis à nouveau en tenant compte des remarques faites par le Comité Scientifique et à condition de mentionner les éléments du dossier qui ont évolué.**

**NB : Si une équipe soumet plusieurs projets, il ne pourra être retenu qu'un seul pour financement.**

**NB : compte-tenu des spécificités de l'endométriopse, il est recommandé aux équipes n'ayant jamais ou ayant peu travaillé sur la maladie, de solliciter l'aide et les conseils d'une équipe spécialiste de l'endométriopse.**

L'ensemble des projets reçus sera examiné par le Conseil scientifique international de la FRE. Celui-ci sélectionnera les projets répondant le mieux aux critères définis ci-dessus (la composition du Conseil Scientifique ainsi que le processus de sélection sont décrits sur le site [fondation-endometriose.org](http://fondation-endometriose.org))

### Modalités de suivi et de financement

En ce qui concerne les études sélectionnées, le financement de la FRE ne sera effectif qu'une fois les autorisations réglementaires dûment obtenues (et 6 mois maximum après la date de publication des résultats de l'appel à projet). De plus, une rallonge financière en cas de recrutement insuffisant de patients ou autre problème dans le déroulement du projet ne sera pas accordée.

### Calendrier

Lancement de l'appel à projets : 15 mai 2022

Clôture de l'appel à projets : 5 septembre 2022 minuit

Classement par le Conseil Scientifique : 24 octobre 2022

Sélection finale par le Comité Exécutif : 31 octobre 2022

Retour aux chercheurs : au plus tard le 4 novembre 2022

Le dossier de demande de financement est à télécharger sur le site [fondation-endometriose.org](http://fondation-endometriose.org) et sera à renvoyer à l'adresse [contact@fondation-endometriose.org](mailto:contact@fondation-endometriose.org) avant le 5 septembre minuit.

